

Depuis lors sa famille n'a plus reçu aucune nouvelle directe de lui.

Quoiqu'il en soit, la tradition ajoute, que peu de temps après son arrivée aux Indes, il aurait déserté le drapeau de la France pour aller prendre service chez les anglais, que également il n'aurait pas tardé à quitter. Qu'ensuite il serait entré successivement à l'armée de deux ou trois princes indiens; et qu'enfin il se serait retiré à la Cour du Grand Mogol, qui lui aurait conféré le commandement général de ses armées; et plus tard, pour récompenser ses hauts services militaires, qu'il lui aurait donné la principauté de Sardhana, laquelle lui procura l'occasion de faire une fortune qu'on évaluait alors à quarante millions, chiffre fabuleux pour cette époque. Dans le Mogol, Jean Reinert avait adopté le nom Soumrou, sous lequel il a été généralement connu depuis. Il doit être décédé en 1778.

Son courage, dit-on encore, et ses grands mérites l'avaient fait tellement estimer par les chefs indiens, que l'un d'eux lui avait accordé la main de sa fille qui lui avait apporté une dot immense. S'agirait-il ici d'une princesse mogole?

Ce mariage n'ayant donné aucun héritier, Soumrou adopta le colonel Dyse-Somber, le dernier gouverneur de Sidirhabab, lequel a été, en 1844, présenté au roi des Français aux Tuileries: il portait le costume oriental.

Ce personnage était venu en Europe, afin de rechercher la parenté de Jean Reinert, suivant commission de ce dernier. Il avait la mission de pousser ses investigations dans l'évêché de Trèves, auquel diocèse la partie du Luxembourg où Martin Reinert père s'était établi, avait autrefois ressorti.

A cette fin il avait, dit-on, remis à l'autorité communale de la ville de Trèves pendant son passage une somme de 25 livres sterling (625 frs.) destinée à couvrir les frais que les démarches à tenter dans cette vue pourraient exiger. Entretemps le colonel Dyse-Sombre vint à mourir, et l'héritage destiné à la famille Reinert ou Reinhart, estimé à la valeur de 11 millions d'écus de Prusse (4.125.000.000 frs. [sic!]) resta déposé à la caisse de la Compagnie des Indes.

Il paraît que Jean Reinert, dit Soumrou, ce hardi parvenu, avait eu un frère établi à Larochette, un autre à Bourglinster, et une sœur mariée au même Bourglinster, laquelle nous avons déjà dénommée. Le fils du frère de Bourglinster a fait deux fois le voyage de Batavia, comme soldat néerlandais.

Naturellement, les recherches instituées par la régence de Trèves, pour retrouver la parenté Reinert, furent surtout poussées dans les localités prussiennes voisines; et tout ce qui portait nom Reinert ou Reinhart dans ces environs se mit sur pied, croyant déjà pouvoir se saisir d'une part du trésor. Les plus convaincus parmi eux s'étaient trouvés à Conz et à Cœnen. Quelques-uns avaient même déjà fait des acquisitions territoriales considérables, conclues conditionnellement. Des avocats, auxquels les prétendants promettaient une part en cas de succès, avaient pris parti dans l'affaire et se rendirent à Londres, afin de postuler la remise des valeurs. Un procès fut même entamé et décidé en juillet 1856; mais aucun résultat ultérieur touchant le jugement intervenu n'a été connu.

Bien d'autres particularités touchant notre Reinert-Soumrou ont été débitées; mais elles sont évidemment erronées: on a dit nommément que la Begoum ou veuve de Soumrou aurait survécu à son mari, de 1778 jusqu'à 1831, ainsi pendant 53 ans, elle qui était née dans un pays où les longévités extraordinaires sont inconnues!!! On a dit encore qu'un Walter Reinhart qui aurait épousé la fille de l'amiral anglais Jorrigs, et mort sans enfant en 1840, aurait laissé cette fortune colossale à sa famille. Ce Walter Reinhart était-il notre Jean Reinert? Dans ce cas, comme il s'était embarqué déjà en 1744, il serait devenu beaucoup plus que centenaire et tous les renseignements connus touchant notre Jean controuvés. Mais encore ceci est contredit, puisque Reinhart ou Reinert, notre parvenu, avait épousé une princesse indienne, non la fille d'un amiral anglais. Si donc depuis le décès de Reinert-Soumrou un Walter Reinhart a joui de ces richesses, comment en est-il devenu le possesseur? En un mot, il n'y a que de l'ambiguïté dans tout cela; et il ne nous reste qu'à nous arrêter à la version que nous avons adoptée la première, comme la plus exacte qui ait été connue.

« Journaux de l'époque ». — Renseignements fournis par feu le professeur Namur et obtenus directement par celui-ci, en qualité de parent supprétatif de notre personnage. »

Auguste NEYEN.

On s'imaginera aisément que l'excellent docteur Neyen, historiographe attitré de nos lointaines et parfois obscures illustrations, n'a pas été le premier à traiter cette aventure fabuleuse, faite pour émerveiller les simples et entretenir de

prestigieuses illusions. Mais il a su résumer l'état de la question, telle qu'elle se présentait au moment — sans doute passablement antérieur à la date de la publication — où il écrivait l'article que l'on vient de lire. Relevons d'ailleurs, en passant, les mérites de ce médecin-homme de lettres, qui fut le premier, chez nous, à écrire « de la petite histoire » sur « une grande échelle ». . . . Il a été l'as des chercheurs et un travailleur formidable; ce que j'ai dit de son style ne s'applique guère qu'à celui dont il usa dans les dernières années de sa vie; ses premiers ouvrages et, particulièrement, la première partie de sa « Biographie luxembourgeoise » sont, à ce point de vue, de beaucoup supérieurs au « supplément », où l'on sent la fatigue, l'effort et l'influence négativement intellectuel de trente ans de vie étriquée dans une petite ville ardennaise. . . .

Ainsi qu'il le relève en note, le docteur Neyen s'était inspiré « des journaux de l'époque et des renseignements fournis par feu le professeur Namur », directement intéressé à une solution favorable du problème. . . .

Antoine Namur, professeur à l'Athénée, bibliothécaire de notre Bibliothèque nationale, secrétaire et membre fondateur de la Section archéologique de l'Institut royal grand-ducal, grand connaisseur en matière d'antiquités celtiques et gallo-romaines, et qui est mort, en 1869, à l'âge de 57 ans, était, en effet, fils de Jean-Pierre Namur, propriétaire, et de Marie-Anne-Charlotte Putz, de Bourglinster, de qui la mère, née Reinert, était, au dire du docteur Neyen, sœur du radjah indo-luxembourgeois. Il aurait donc, avec son frère Pie Namur, conservateur-adjoint de la Bibliothèque royale de Bruxelles, mort à la même époque, été l'un des ayants-droit les plus incontestables à la fabuleuse fortune. Mais il ne semble pas que ce savant modeste et distingué se soit laissé leurrer par le mirage des « 11 millions d'écus de Prusse » devenus, aux yeux de son collègue et ami Neyen, ainsi que nous venons de le voir, plus de quatre milliards de francs-or! Milliards imputables, me dira-t-on, à un déplacement de virgule, à un zéro en surnombre! Mais qu'est-ce qu'un zéro, qu'est-ce qu'une virgule, pour qui entrevoit les diamants de Golconde, les gemmes les plus coruscantes de Lahore et de Bedjapour? Quoiqu'il en soit, les encouragements à aller de l'avant ne devaient pas manquer au « parent supprétatif » du « parvenu ». . . . (Ces termes vous ont une saveur! . . .) Il lui en parvint même sous forme de poèmes! Je dois à l'obligeance de M. Emile Diderrich, de Mondorf-les-Bains, communication du phénomène versifié dont on voudra bien prendre connaissance ci-dessous. Il fut publié à Luxembourg, sur feuillé volante et papier à la cuve, par les soins de l'imprimerie Pierre Brück. Ce papillon ne porte pas de date, mais l'allure typographique générale du morceau permet de le situer aux environs de 1850. On appréciera les libertés que le poète prend avec la grammaire et la logique en faveur de la versification. Le produit n'est pas signé, à moins qu'on n'ait pu considérer, à l'époque, comme signature, cet autre poème en prose qui la remplace, composé de 69 mots, d'un point final et de deux virgules. Aussi je crois ne point me tromper, en attribuant la paternité de l'objet à l'abbé Muller, qui fut professeur et « directeur des études » à l'Athénée, homme de bien et de talent, grand amateur et non moins grand fabricant de chronogrammes latins et fougueux défenseur de la langue française. S'il eut le tort « d'enfourcher Pégase », il n'en faut pas moins reconnaître la pureté de ses intentions. Epoque curieuse, d'ailleurs, que celle où de graves professeurs ecclésiastiques chantaient en rimes plates, entremêlées de licences grammaticales, « les belliqueuses charmes » (sic!) de princesses lointaines. . . .

Bref, voici la chose, en son intégrité et son intégralité:

(A suivre.)